

JA 1^{er} avril 2015

LE CROTOY

La Poste : retour à la Rue Porte du Pont

Retour. Lors du conseil municipal crotellois de jeudi soir dernier, Jeanine Bourgau, maire, concluait une réunion pour le moins orageuse sur une note d'optimisme : l'avancée du projet de reconstruction d'un bureau de Poste, et de logements en lieu et place du site initial de la Poste. En près de dix ans, la municipalité et trois mandatures successives, se sont débattues avec ce dossier. Rappelons que la Poste avait été évacuée de ses locaux « historiques » rue de la porte du Pont en raison de l'insalubrité de l'immeuble qui faisait l'angle entre la rue de la porte du Pont et la rue de la prison Jeanne d'Arc. À l'époque, la commune avait proposé un relogement d'urgence de l'agence postale dans ses locaux en mairie, avant de proposer d'autres locaux communaux indépendants rue Jules-Verne. Une solution temporaire qui dure depuis plusieurs années maintenant. Lors du mandat de Jean-Louis Wadoux (2008-2014), c'est la nature même du projet proposé qui avait enflammé les esprits. Un collectif s'était monté contre l'aspect du projet, jugé trop haut et peu intégré dans l'architecture locale selon nombre de riverains et de défenseurs du patrimoine, parmi lesquels plusieurs élus de l'actuelle majorité dont madame le maire. Ce collectif avait alors déposé des recours contre



La future agence postale rehaussée de quatre logements

le permis de construire, retardant l'aboutissement du dossier, qui semble - enfin - trouver son terme aujourd'hui. En effet, Jeanine Bourgau annonçait jeudi soir dernier : « La Poste a déposé le permis de construire de son futur immeuble et les travaux pourraient débiter en fin d'année ». En substance : un bureau de Poste et quatre logements. Selon Béatrice Dupuis, directrice générale des services, l'instruction du dossier devrait durer près de six mois, « si aucun recours n'est déposé » souriait non sans ironie Tahar Bordji, ancien premier adjoint désormais élu d'opposition.

Nouvelle guerre chez les commerçants

Une annonce qui devait donc faire reprendre un peu de couleurs à un conseil qui s'est sé-

rieusement écharpé notamment sur la question de l'implantation d'au moins deux commerçants ambulants en front de mer. Un sujet levé par Christian Léchauguet et Jeanine Ledda, élus d'opposition, qui s'étonnaient d'observer un investissement de l'ordre de 6 000 euros pour la création d'un compteur électrique au bout de la digue pour le raccordement d'un camion de ventes de gaufres, crêpes... « En tant que commerçant lorsqu'on a des investissements à faire on se débrouille tout seul, là c'est la commune qui paie » s'étranglait Christian Léchauguet, commerçant de profession, avant de prévenir « vous allez au-devant de graves problèmes ». Selon madame le maire pas particulièrement émue par la mise en garde, cet investissement ne servira pas uniquement à cette

activité. Cette dernière évoquait notamment l'utilisation de cet équipement pour les animations. Notons toutefois que celles-ci sont particulièrement rares à cet endroit. Jeanine Bourgau évoquait la demande insistante d'habitants de ce quartier et de nombreux touristes, et s'étonnait enfin de voir l'opposition refuser l'implantation de commerces à cet endroit où il n'y a pas de commerces à proximité, et balayait toute idée de « bienveillance » au regard notamment d'un hypothétique lien de parenté entre un adjoint au maire d'Abbeville et la responsable de l'un des camions concernés... Au lendemain de cette réunion de conseil les responsables de l'union des commerçants, Michel Delahaye et Mathieu Valembois promettaient un déplacement en mairie pour obtenir des explications en bonne et due forme, « Après un an, de nouvelle gestion municipale et malgré toutes les promesses faites et écrites, on peut constater une dérive qui met en difficulté dans une période de gestion difficile la fréquentation, la gestion des entreprises indispensables au tissu local de l'emploi » exprimait l'UACC dans un communiqué. Une commission communale devrait prochainement être créée au sujet de l'implantation de commerçants ambulants.

Johann Rauch